

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4239)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 961

présenté par
M. Boudié

ARTICLE 31

À la seconde phrase de l'alinéa 56, substituer au mot :

« non »

les mots :

« de l'absence de tenue ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.